

HONDA

100 EUROS REMBOURSÉS*

*Voir conditions en magasin



sur les
TONDEUSES
ROBOT
MIIMO
HRM 40 - 40 LIVE
70 LIVE

DU 20 AVRIL AU 31 MAI 2022

honda.fr



Honda France

HONDA

Modalité de participation

1 Achetez entre le 20 avril et le 31 mai 2022 inclus chez un distributeur Honda participant à l'opération (en France Métropolitaine et Corse incluse) une des machines porteuses de l'offre et bénéficiez d'un remboursement de 100 €^{TTC}.

2 Tapez : jardin.honda.fr dans la barre de recherche de votre navigateur internet et cliquez sur l'onglet **Offre de remboursement Miimo HRM 40, 40 LIVE & 70 LIVE**. Renseignez vos coordonnées complètes, votre Iban, sélectionnez votre produit acheté, sélectionnez votre point de vente et saisissez le n° de série de votre produit. **Vous avez jusqu'au 15 juin 2022 pour déposer votre demande.**

3 Scannez ou prenez en photo votre facture d'achat intégrale en entourant ou soulignant la date d'achat, la référence du produit acheté, l'enseigne et le montant total TTC de votre facture.

Vous recevrez votre remboursement par virement sous 8 semaines environ à compter de la réception de votre inscription complète dans les délais.

100 €
REMBOURSÉS

sur les
**TONDEUSES
ROBOT
MIIMO**
HRM 40 - 40 LIVE
70 LIVE



Vous pouvez suivre l'état de traitement de votre participation sur [honda.fr/offre de remboursement](http://honda.fr/offre-de-remboursement) rubrique **“SUIVI DE PARTICIPATION”** ou par email rubrique **“CONTACTEZ-NOUS”**

En participant à cette offre de remboursement, vous reconnaissez avoir été informé(e) de ce que, conformément au règlement 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), vos données à caractère personnel sont utilisées pour que Honda Motor Europe Limited succursale France puisse gérer votre remboursement. Ce traitement est nécessaire à l'exécution et la gestion du remboursement que vous avez demandé. Vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour motifs légitimes et de portabilité relativement à l'ensemble des données ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Ces droits peuvent être exercés à tout moment par l'une des méthodes suivantes :

- en écrivant à Honda Motor Europe Ltd – Succursale France -Opération de remboursement Jardin 2022 - Allée du 1^{er} mai – BP46, 77312 Marne la Vallée cedex 02 ;

- en envoyant un courriel à dpmfrance@honda-eu.com ;

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles, merci de vous référer à la notice d'information relative à cette opération et disponible sur le site www.jardin.honda.fr